

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Dorssemont Filip ;Vielle Pascale ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Maîtriser et appliquer</p> <p>Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement.</p> <p>2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.</p> <p>2 2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais. Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.</p> <p>2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.</p> <p>2.6. Etre capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.</p> <p>Réfléchir et participer</p> <p>Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange.</p> <p>4 4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.</p> <p>4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'examen sera oral . Il n'y a pas d'évaluation permanente.
Méthodes d'enseignement	Cours ex cathedra basé sur des leçons magistrales
Contenu	Le cours porte sur le corpus de droit social international proclamant les droits fondamentaux des travailleurs, émanant des ordres juridiques des Nations Unies, de l'Organisation Internationale du Travail et du Conseil de l'Europe (Convention européenne des droits de l'homme et Charte sociale européenne). Outre les aspects institutionnels nécessaires à la compréhension des enjeux (histoire, institutions, modalités de contrôle et de contrainte), le cours examinera comment ces instruments internationaux se saisissent de certaines problématiques, tant dans le champ du droit du travail que de la sécurité sociale en mettenat en exergue les droits fondamentaux sous-jacents.
Ressources en ligne	Support de cours et informations sur le site moodle du cours et dans le contrat pédagogique. Un recueil.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		